

**Procès-verbal du Conseil de gestion  
6 mars 2023**

Étaient présents :

- Mme Anne Levade, présidente de la Fondation
- Mme Mélodie Prevel, membre fondateur (représentant ACCOR)
- Mme Joëlle Farchy, représentante de l'Université,
- Mme Adeline Gubler, secrétaire de la Fondation, représentante des personnels BIATSS, (par visioconférence)
- M. Jean-Marc Lehu, représentant de l'Université (par visioconférence)
- Mme Sabine Lochmann, personnalité qualifiée
- M. Christian de Boissieu, personnalité qualifiée, (par visioconférence)
- M. Odon Vallet, personnalité qualifiée

Étaient excusés avec procuration :

- M. Philippe Plagnieux, trésorier de la Fondation, représentant de l'Université, donnant procuration à Mme Anne Levade
- M. Ulysse Guttmann-Faure, représentants des usagers, donnant procuration à Mme Joëlle Farchy

Était excusée et représentée :

- Mme Christine Neau-Leduc, présidente de l'Université, représentée par M. Pierre Medan (par visioconférence)

Était absent :

- M. Gérard Bekerman, vice-président de la Fondation, membre fondateur, (représentant AFER)

Étaient invités et présents :

- Mme Anne-Sophie Coppin, déléguée générale de la Fondation
- Gilles Moiton, agent comptable de l'Université
- Mme Julie Eymann, représentante du rectorat, (par visioconférence)

## **La présidente ouvre la séance à 16 h 30 sur l'ordre du jour suivant**

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil de gestion du 17 novembre 2022
2. Présentation du compte financier de la Fondation – exercice 2022
3. Renouvellement des délégations à la présidente de la Fondation
4. Bilan des actions de la Fondation depuis le 17 novembre 2022
5. Projets de la Fondation
6. Questions diverses

### **Elle donne lecture des procurations.**

En préambule Mme Anne Levade présente Mme Mélodie Prevel, nouvelle représentante du membre fondateur ACCOR qui remplace dans ses fonctions M. Fabrice Tessier.

#### **1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil de gestion du 17 novembre 2022**

*Adopté à l'unanimité*

#### **2. Présentation du compte financier de la Fondation – exercice 2022**

M. Gilles Moiton, agent comptable de l'Université, présente l'exercice financier 2022 de la Fondation en rappelant que celle-ci est gérée sous forme de budget annexe de l'Université. Le fonds de roulement de la Fondation s'élève à 2 231 062, 02 euros. La Fondation dispose d'une trésorerie de 1 760 172,71 euros. 200 000 euros reste à recouvrer sur le fonds de dotation initial. 150 000 euros sont actuellement placés sur un compte à terme OBNL du Crédit Mutuel qui a été ouvert en 2019 et qui prendra fin en 2026. Le taux de rendement brut est de 1, 03%, c'est pour cela qu'il n'est pas rentable actuellement de poursuivre les placements. M. Gilles Moiton précise que la Fondation ne comporte pas de biens immobiliers affectés.

Mme Anne Levade précise que l'une des difficultés auxquelles la Fondation est confrontée est que les financeurs veulent investir essentiellement sur des fonds dédiés.

Mme Sabine Lochmann indique que les levées de fonds en fin d'exercice des entreprises (novembre/décembre) est une très bonne période pour récupérer des dotations. L'autre période de clôture se situe du mois de juin au mois d'août. Mme Anne Levade précise que nous avons besoin d'inclure les fonds levés sur le budget avant le 31 décembre ce qui ne peut compliquer l'exercice de la levée de fonds de fin d'année. M. Moiton indique que la Fondation est une fondation universitaire et non partenariale et qu'à ce titre la Fondation dépend des services administratifs de l'Université et qu'il est donc impossible d'encaisser des fonds aussi rapidement que dans une structure privée ou partenariale. Par ailleurs, la Fondation en tant que budget annexe à l'Université ne dispose pas de compte bancaire propre.

M. Christian de Boissieu interroge la situation actuelle de la Fondation pour savoir si elle est en bonne santé financière car la différence de calcul entre les éléments fournis par la Direction Administrative Financière et Budgétaire de l'Université et la comptabilité ne sont pas les mêmes. M. Gilles Moiton précise qu'il y a deux systèmes de comptabilités et qu'en terme de trésorerie il n'y a aucun problème financier. La dotation initiale est lentement consommée et aucun risque n'est présent dans un avenir proche. Les fonds dédiés sont fléchés sur des projets et les levées d'argent régulière viennent les alimenter. Mme Anne-Sophie Coppin précise que le défi de la Fondation est de trouver des fonds non dédiés.

Mme Anne Levade souligne que la note budgétaire de l'année 2022 écoulee est encourageante et montre les évolutions positives de la Fondation et du travail engagé.

Mme Joelle Farchy demande pourquoi la politique de la Fondation est de préserver la dotation initiale dans sa presque intégralité. Mme Anne Levade répond que c'est une obligation légale de ne pas dépenser plus d'un certain pourcentage annuel de cette dotation. Mme Joelle Farchy souhaite que la Fondation réfléchisse à utiliser le fonds initial comme un investissement au développement de la Fondation, notamment pour le recrutement de personnels administratifs.

M. Christian de Boissieu souhaite que la Fondation puisse s'appuyer sur un réseau d'alumni pour lever des fonds plus importants. Mme Anne-Sophie Coppin souligne que la plateforme pour les inscriptions des alumns pourrait être ouverte en mai, voire en septembre.

M. Pierre Médan précise que la plateforme réseau pro est celle qui sera utilisée pour le réseau alumni. Dans un premier temps il ne s'agit pas de levées de fonds mais de créer un microsysteme d'anciens élèves. Par ailleurs les sommes qui pourraient être levées dans ce cadre n'ont pas vocation à être gérée par la Fondation mais par exemple par des masters concernés ou des UFR. M. Pierre Medan indique que l'Université a répondu à un appel à projet qui permettrait l'ouverture d'un ou deux postes pour le mécénat. Mme Anne Levade précise que les membres du conseil de gestion seront informés lors de la prochaine réunion avec des éléments plus précis dont elle est en attente de la part de la présidence.

Adopté à l'unanimité

### **3. Renouvellement des délégations à la présidente de la Fondation**

Mme Anne Levade indique que les délégations que le conseil de gestion lui a accordé au début de son mandat en tant que présidente de la Fondation sont à renouveler :

- délégation financière à hauteur de 100 000 euros

Mme Anne Levade précise qu'à des fins d'agilité, cette délégation lui permettrait de continuer à engager des petites sommes, jusqu'à présent pas plus de 4000 euros, dans l'urgence de demande de soutien à des événements de l'Université ou des projets portés par les étudiants.

Adopté à l'unanimité

- délégation de compétence et de signature, spécialement dans le cadre de conventions de mécénat

Mme Anne Levade explique que tout comme pour la délégation financière, afin de garder une réactivité aux mécènes il est important qu'elle puisse engager une convention de mécénat entre deux conseils de gestion et la soumettre à signature de la Présidente de l'Université.

Adopté à l'unanimité

#### **4. Bilan des actions de la Fondation depuis le 17 novembre 2022**

Mme Anne Levade présente le bilan des actions de la Fondation.

##### **Les Chaires**

###### Chaires de recherche

###### Chaire ESoPs

Mme Anne Levade indique que la convention trisannuelle entre la CAF de Guyane et la Chaire Économie Sociale, Protection et Société (ESoPS), dirigée par Muriel Roger et Camille Chaserant, est entrée en vigueur. La première session de formation a été délivrée au mois de décembre.

Mme Anne-Sophie Coppin indique que la Chaire organisera son inauguration le 22 mars à 17h30 dans l'amphithéâtre Richelieu. Un discours de la présidente de la Fondation ainsi que de la présidente du conseil scientifique de la Chaire, Courtney Coile, professeur d'économie sociale (santé et vieillissement) au Wellesley Collège (Université privée de science humaines, Boston, Massachusetts), sont prévus.

###### Chaire d'enseignement

###### Chaire Delphine Levy

Mme Anne Levade indique qu'un fonds de dotation « Delphine Lévy » a été constitué par la famille de cette dernière, il permettra d'abonder la Chaire par des dons annuels.

Mme Anne-Sophie Coppin souligne que deux conventions de partenariat à caractère pédagogique ont été signées. L'une avec Paris Musées, l'autre avec Art Explora. Elles permettent de bénéficier d'enseignements réalisés par des professionnels du milieu culturel dans les locaux des institutions conventionnées en échange de trois places de formations réservées pour les personnels de ces deux structures au sein du DU.

## **Les projets**

### **Les Assises de la recherche sur le développement durable**

Mme Anne levade se réjouit qu'un partenaire de la Fondation ait pu être mis en valeur lors d'un évènement de l'Université.

Mme Anne-Sophie Coppin explique que la société d'ingénierie verte S2T, qui a rejoint la Fondation comme partenaire, a été invitée à prendre la parole lors de la conférence d'ouverture des Assises de la recherche sur le développement durable le 12 décembre 2022. Mme Anne-Sophie Coppin précise que la thématique portait sur l'urgence écologique, les limites planétaires et le dérèglement climatique. La Fondation a été remerciée publiquement de son soutien à ces assises de la recherche.

M. Christian de Boissieu souligne qu'il serait intéressant pour la Fondation de pouvoir acter avec l'Université une mise en lumière régulière de ses partenaires.

### **Petit déjeuner Métavers**

Mme Anne Levade résume aux membres du conseil de gestion l'évènement du petit déjeuner organisé sur la thématique des sciences humaines et des métavers qui s'est tenu le mercredi 14 décembre de 8h30-10h30 au sein de l'appartement Décanal au centre Panthéon.

Mme Anne-Coppin rappelle que quatre personnalités extérieures ont pris la parole pour une première exploration du sujet.

- Damien Douani, co-créateur et producteur du podcast *Les éclaireurs numériques*, en introduction générale à la notion de métavers.

- Gabriel Mamou-Mani, fondateur de Panda Dynasty et entrepreneur dans le marché des NFT, sur le thème : blockchain - cryptomonnaie - gaming – NFT.

- Frédéric Bardeau, président et cofondateur de Simplon – un réseau de 40 fabriques sociales "écoles" numériques qui forme des demandeurs d'emploi - sur le sujet des métavers : formation et aspect "responsable/durable".

- David Gruson, directeur du programme santé Luminess et Fondateur d'Ethik-IA, sur le sujet de la garantie humaine appliquée aux métavers.

Mme Anne Levade précise que les interventions ont été enregistrées et feront l'objet d'un compte-rendu écrit et remercie Sabine Lochmann qui a permis en urgence que cela se fasse.

Mme Anne Levade remercie les membres du conseil de gestion présents, Mme Joëlle Farchy, Mme Adeline Gubler, M. Ulysse Gutmann-Faure. Elle souligne sa déception quant au petit nombre de personnes qui ont bien voulu se déplacer et assister à cet évènement. Les directeurs et directrices de composantes de l'Université avaient été sollicités à cette occasion. Les personnalités extérieures étaient plus nombreuses que les collègues de l'Université.

Mme Sabine Lochmann indique qu'il serait peut-être opportun de s'appuyer sur des personnes

qui ont des appétences sur ce sujet et se sentent concernés. Il s'agit de faire du « Reverse mentoring ».

Mme Anne-Sophie Coppin et Mme Anne Levade précisent cependant l'intérêt important des intervenants de collaborer avec l'Université.

### **Cérémonie des docteurs 2022**

Mme Anne Levade annonce que la Banque Populaire Rives de Paris a renouvelé sa confiance à la Fondation en acceptant de devenir le partenaire officiel de la cérémonie des docteurs de l'Université. Mme Anne-Sophie Coppin précise que la banque s'est engagée sur une somme annuelle de 10 000 euros dans le cadre de la convention « cadre » signée l'année dernière à cet effet. 8 000 euros sont destinés à financer la Cérémonie des docteurs, et la Fondation complète ce montant de 2 000 euros pour financer la totalité de l'évènement. Mme Anne-Sophie Coppin souligne que 2000 euros seront fléchés sur le concours international de l'éloquence.

### **Prix d'art contemporain Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Prix Coup de cœur des Alumni et de la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne.**

Mme Anne Levade annonce que la Fondation est désormais le partenaire officiel du Prix Paris 1 Panthéon Sorbonne pour l'art contemporain de l'association du Master 2 Marché de l'art de l'Université. Ce prix a pour vocation de récompenser la jeune création contemporaine. Créé par des étudiants pour des étudiants, il a vocation à être un tremplin et une ouverture sur la scène artistique actuelle.

Mme Anne-Sophie Coppin précise que trois prix ont été remis et financés totalement par la Fondation, le Prix du Jury, le Prix du Public et le Coup de cœur des Alumni & de la Fondation Paris 1, pour un total de 2 000 euros.

Les œuvres des candidats ont été présentées au Bastille Design Center les 16, 17 et 18 février 2023. L'exposition était ouverte à tous et gratuite.

Le Prix d'art contemporain de Paris 1 Panthéon Sorbonne a été remis à Pierre Duval qui a réalisé une œuvre " A nos grands-pères" en feuilles de métal sur la thématique du souvenir. Il est élève en M2 arts plastiques à Paris 1.

Le Prix coup de cœur du public fut attribué à Théo Bérard pour une œuvre suspendue, " AIR", une raie de plexiglas et de bois qui reproduit les ondulations de l'eau sur le sol. Il est élève en Master 2 Design à l'École Boule.

Le Prix coup de cœur des alumni et de la Fondation a été remis à Felix Taburet pour une œuvre qui représente le conflit ukrainien et l'échec de la parole par une image éclatée en mosaïque d'une photo d'une bagarre qui a eu lieu en 2017 au parlement ukrainien et qui est devenue virale. Il est élève aux Beaux-Arts de Paris.

### **4L Trophy**

Mme Anne-Sophie Coppin explique que la Fondation et la direction de la communication de

l'Université ont été sollicitées par un équipage en partance pour le 4L Trophy, un rallye automobile humanitaire au volant d'anciennes Renault 4L.

Les équipages ont pour mission de remettre des fournitures scolaires aux enfants démunis du Maroc pendant cette course d'orientation.

La Fondation les a soutenus par l'achat d'un espace publicitaire sur le capot de 4L (1 620 euros) et une enveloppe arrondie à 2 000 euros afin de financer la confection du logo.

## **5. Projets de la Fondation**

Mme Anne Levade donne la parole à Mme Anne-Sophie Coppin pour présenter les projets soumis à la Fondation.

### **- Colloque international Histoire au présent – lieu (x) sans demeure ?**

Mme Anne-Sophie Coppin a été contactée par le professeur Sébastien Denis, PR en Histoire, cinéma et médias (UFR09) et au Centre d'histoire du XIXe/axe ISOR qui co-organise avec des collègues de la Sorbonne Nouvelle un colloque traitant de la mise en images des conflits contemporains dans le cadre actuel de la guerre en Ukraine.

Dans le cadre de ce colloque, il souhaite faire venir trois collègues ukrainien/ne/s, ce qui génère un dépassement du budget initial de l'ordre de 1000 euros. Le colloque se déroulant les 6, 7 et 8 avril à l'Université de Chicago à Paris et à l'INHA, une demande de soutien est faite auprès de la Fondation.

Mme Anne-Sophie Coppin souligne que si des fonds supplémentaires à la demande pouvaient être engagés, ils permettraient le financement des actes du colloque.

La demande pour ce colloque est une enveloppe de 1000 euros pour le colloque et 1000 euros pour la publication des actes du colloque.

Mme Anne Levade propose avant de soumettre au vote ce projet, que le second projet en lien avec l'Ukraine soit présenté.

### **- GUERNICA - UKRAINE**

Mme Anne-Sophie Coppin indique que la Fondation a été sollicité en urgence par la Sorbonne Artgallery avec le soutien de la présidence de l'Université pour aider à la mise en place d'une œuvre d'art contemporaine dans la cour du Panthéon inaugurée le 24 février 2023. Elle se compose d'une reproduction photographique à l'échelle du tableau Guernica de Pablo Picasso et d'une œuvre de l'artiste Jean-Pierre Raynaud (artiste célèbre pour le pot doré présenté sur la piazza du Centre Pompidou).

La Sorbonne Artgallery sollicite une demande à la Fondation à hauteur de 6 000 euros.

Mme Anne Levade rappelle qu'une enveloppe de 3009 euros a été collectée lors de l'appel aux dons en soutien lors du début du conflit russo-ukrainien. Ces fonds qui n'ont pas encore été utilisés pourraient être mis à disposition pour ces deux projets pour lesquels la Fondation a été sollicitée.

Les membres du conseil de gestion à l'unanimité questionnent le sens et l'intérêt du projet porté et déjà réalisé par la Sorbonne Artgallery.

Mme Sabine Lochmann souligne qu'il est plus « humain » de soutenir en majorité un projet qui permettent de faire venir des professeurs ukrainiens.

Mme Anne Levade propose d'affecter les 3009 euros à ces deux projets avec une priorité financière pour le premier.

### Adopté à l'unanimité

#### **- Le projet Métavers**

Mme Anne-Sophie Coppin indique que sur le modèle des chaires d'études de recherche anglo-saxonne et américaines, la Fondation pourrait créer une chaire d'études de recherche sur les métavers. Un conseil scientifique sous forme de directoire pourrait voir le jour et se composer des membres du conseil de gestion ainsi que des personnalités qualifiées présente au petit déjeuner organisée le 14 décembre dernier (Damien Douani, co-créateur et producteur du podcast Les éclaireurs numériques, David Gruson, directeur du programme santé Luminess, Fondateur d'Ethik-IA, Gabriel Mamou-Mani, fondateur de Panda Dynasties, entrepreneur dans le marché des NFT, Frédéric Bardeau, président et cofondateur de Simplon, Guy Mamou-Mani, co-président du Groupe Open, président du jury Vudailleurs.com, #JamaisSansElles ).

Les potentiels donateurs particuliers et partenaires entreprises rencontrés (Accenture, Microsoft, Meta) se montrent intéressés par des financements à la condition que des projets de recherches concrets soient proposés et ce dans un cadre défini auquel une chaire « chapeau » d'études de recherche répondrait.

Mme Anne-Sophie Coppin précise qu'un premier projet de recherche est rédigé par Mme Joëlle Farchy.

Mme Anne Levade donne la parole à Mme Joëlle Farchy qui explique avoir travaillé avec un jeune chercheur qui travaille au sein de la chaire PCEN sur un projet intitulé « Un monde infini, pour en faire quoi ? » Mme Joëlle Farchy s'inquiète des possibilités de mener à bien ce projet en étant seule impliquée avec Mme Anne-Sophie Coppin.

Mme Anne-Sophie Coppin propose d'établir une date buttoir au mois de juin afin d'être fixé sur ce point.

### Adopté à l'unanimité



## **6. Questions diverses**

En l'absence de questions, Mme Anne Levade indique que le prochain conseil de gestion se tiendra le 8 juin à 16h30.

**L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil de gestion prend fin à 18h33**